



**CCAS PRADET**  
**CONTRAT PORTAGE DES REPAS**

VILLE DU PRADET

Nom							
Prénom	M.			Mme			
Date de naissance	M.	/	/19	Mme	/	/19	
Situation familiale	Couple		Veuf(ve)		Divorcé(e)		Seul
Début repas	/ /2021		Jours				
Types de menus	Normal	<input type="checkbox"/>	Textures souples	<input type="checkbox"/>	Sans Sel	<input type="checkbox"/>	Sans Sucre <input type="checkbox"/>
Adresse							
Téléphone	Fixe :			Portable :			
Type d'habitation				Etage			
Médecin				Tél			
Infirmier				Tél			
Personnes à prévenir							
Adresse							
Tél							
Lien de parenté							
Mode de Règlement	Prélèvement <input type="checkbox"/>						

Certifie : avoir rempli la fiche de renseignements et l'avoir transmis au CCAS.

Avoir pris connaissance du règlement intérieur du service de Portage des Repas et m'engage à le respecter.

En contrepartie de quoi la ville du Pradet me livrera ces prestations de façon régulière dans un créneau horaire de 8 h à 12 h, compte tenu du planning de livraison.

J'autorise le chauffeur-livreur à vérifier mon réfrigérateur lors de chaque livraison et à jeter, si nécessaire, les denrées périmées.

Cet engagement est renouvelé par tacite reconduction par période d'un mois, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties huit jours francs avant la fin de chaque mois.

Le Pradet, le / /2021

Signature du Bénéficiaire

Le Régisseur Titulaire

Yveline PETITGLOU



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le CCAS de la Ville du Pradet destiné à la réalisation des prestations de portage des repas. Ce traitement de données permet au CCAS de respecter sa mission d'intérêt public et ses engagements contractuels. Les données enregistrées sont conservées 10 ans. Elles sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'aux personnes du CCAS et du Syndicat Intercommunal de Restauration en charge de ces prestations. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès et le cas échéant de rectification ou d'effacement des données vous concernant ou de limitation de leur traitement. Pour davantage d'informations sur vos droits et les moyens de les exercer, vous pouvez consulter la rubrique « Données Personnelles » sur le site internet de la ville.